



Comité des citoyens sur la santé en français

Mandat

Contexte

Créé en 2012, le Comité des citoyens sur la santé en français dans le Sud-Est est composé de membres de la communauté francophone qui désirent s'impliquer afin d'améliorer l'accès aux services de santé en français (SSEF) dans leur collectivité. Issus de différentes localités (de Kingston à Trenton et Belleville, en passant par Brockville et Kemptville) et de divers milieux professionnels (services sociaux et communautaire, éducation, vie militaire et autres), ces citoyens partagent leur expérience comme patient ou proche aidant afin d'identifier les enjeux liés aux services en français (SEF) et de proposer des pistes de solution qui répondent aux besoins des francophones.

De par sa mission, le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario (Le Réseau) est un organisme francophone qui engage la communauté dans toute sa diversité et le système de santé afin d'améliorer l'accès à un continuum de services de santé de qualité offerts activement en français. De plus, le mandat du Réseau comme Entité de planification des services de santé en français confère au Réseau le rôle de conseiller et d'appuyer l'autorité régionale Santé Ontario Est dans la planification et la mise en œuvre de services de santé en français appropriés dans la région du Sud-Est. Le comité de citoyens est informé des visées stratégiques du système de santé ainsi que des priorités du plan de travail du Réseau. Ainsi, les membres du comité peuvent partager leurs commentaires sur les priorités et les initiatives en cours de même que leurs préoccupations en matière de prestation des services de santé en français dans la région.



Raison d'être du comité

- Utiliser l'expérience et la réalité d'accès aux services de santé en français des utilisateurs francophones pour suggérer des améliorations au système de santé local afin de répondre aux besoins de la population francophone.
- Partager avec la communauté des informations sur l'évolution du système de santé et sur les SSEF offerts dans la région.

Principales fonctions du comité

- Identifier les enjeux propres à l'accès aux SSEF et à la qualité des SEF dans la région du Sud-Est.
- Discuter des réalités auxquelles sont confrontées les francophones en situation minoritaire : utilisation des services, offre et demande des SSEF, satisfaction des patients et expérience des usagers.
- Réfléchir aux meilleurs moyens d'informer les francophones et de favoriser la participation communautaire dans le Sud-Est.
- Réfléchir à comment promouvoir l'offre et la demande active des SSEF auprès de la communauté francophone de la région.
- Agir comme groupe de consultation auprès de groupes externes sur les besoins de la communauté francophone en matière de services de santé en français.
- Communiquer au Réseau les préoccupations de la communauté face au système de santé local et suggérer des idées et des pistes de solution.



Composition

Le comité est formé de francophones résidant dans le Sud-Est de l'Ontario, c'est-à-dire dans les comtés de Frontenac; Hastings; Lennox et Addington; Leeds et Grenville; Lanark; Northumberland; et Prince-Edward.

Les membres du comité sont des individus qui ont déjà eu recours aux services de santé offerts dans la région du Sud-Est, peu importe que ceux-ci aient été reçus en français ou en anglais. De nature inclusive, des représentants.es d'organismes, des professionnels et gestionnaires de la santé peuvent s'y joindre.

Le-la représentant.e du Sud-Est au C.A. du Réseau est membre d'office du Comité et assure la liaison avec le conseil d'administration. La direction de la planification et de l'engagement communautaire au Réseau participe également au comité.

Fonctionnement

Le comité est de nature consultative et relève du conseil d'administration du Réseau.

Le comité se réunit de 3 à 4 fois par année en mode présentiel ou virtuel. Le-la représentant.e du Sud-Est au C.A. du Réseau facilite les échanges lors des réunions. L'agent-e de planification et d'engagement communautaire de la région du Sud-Est assure un soutien administratif, apporte une expertise et participe au comité en tant que ressource.

Les membres du comité siègent bénévolement et ne sont pas rémunérés pour leur participation. S'il y a lieu, les frais de déplacement sont remboursés par le Réseau conformément aux politiques établies à cet égard.

Le mandat du comité est sujet à une révision biennale.

Date de mise à jour : Octobre 2022 (Révision antérieure : Septembre 2019)